

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 793

Rubrik: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

de différentes sources: usines hydro-électriques anciennes et déjà largement amorties qui produisent une énergie bon marché, centrales nucléaires récentes mais qui fournissent des kWh plus chers. L'électricité hivernale de pointe a plus de valeur que celle de l'été; l'électricité exportée est vendue plus cher que le prix payé pour les surplus importés de l'étranger. Le prix payé par le consommateur ne reflète pas cette diversité. C'est le miracle de la calculation mixte: tous les kWh, quelle que soit leur origine, sont mélangés et vendus à un prix moyen. Ainsi, en 1983, le prix moyen à la consommation est de 12,95 centimes par kWh; mais le coût réel du kWh de Leibstadt est de 19 centimes. En clair, le kWh bon marché subventionne le kWh cher. La Grande-Dixence, Mauvoisin et Beznau aident à vendre Gösgen et Leibstadt.

VOUS PAIEREZ PLUS TARD

Tant mieux pour le consommateur, direz-vous. Mais tant pis pour la politique énergétique. Qu'ont dit les autorités au moment du vote sur les initiatives antinucléaires et énergétiques? Nous ne construirons que les centrales nucléaires strictement nécessaires, pas une de plus. La clause du besoin est là pour témoigner de l'honnêteté de nos intentions. Par ailleurs, nous mènerons une politique d'économies et favoriserons une utilisation rationnelle de l'énergie et de l'électricité en particulier. Or, la manière dont les tarifs de l'électricité sont établis contredit ces intentions. Le consommateur ne paie pas le prix effectif pour son raccordement au réseau et pour le courant qu'il utilise. On le sait, la production de chaque kWh supplémentaire nécessaire pour répondre à la demande coûte cher parce que les charges de construction d'une centrale nucléaire sont de plus en plus lourdes. Noyé dans la production totale, le kWh nucléaire peut camoufler son prix réel. Ce n'est pas tout: le

démantèlement futur des usines en activité, celui de l'entreposage des déchets nucléaires ne sont pas pris en compte maintenant. Le consommateur paiera plus tard. En attendant, il se décide pour le chauffage électrique sur la base d'un prix de dumping. Les producteurs d'électricité font de la substitution forcée. En proposant de l'énergie à bas prix, ils poussent à la consommation; pour maintenir ce bas prix ils développent les exportations — rentables. La boucle est bouclée; on peut prouver avec certitude le besoin de nouvelles centrales nucléaires.

Arguments des signataires de la lettre en faveur d'une loi sur l'électricité:

- *Le Conseil fédéral, au moment des votations sur le nucléaire, a promis l'élaboration d'une telle loi.*
- *La clause du besoin prévoit qu'il faut tenir compte des possibilités d'économie; or rien ou presque n'a été fait dans ce domaine.*
- *La politique tarifaire actuelle pousse à la consommation, notamment en hiver; chaque pour-cent d'augmentation de la consommation hivernale induit des coûts supplémentaires de 2%. Le tarif hivernal doit être augmenté.*
- *Le droit des cantons de montagne de livrer leur production sur le réseau existant doit être garanti.*

LA VÉRITÉ DES PRIX

Prendre au sérieux l'exigence d'économie, c'est rétablir la vérité des prix; une vérité qui devrait promouvoir le potentiel d'économies encore inutilisé (isolation, efficacité des appareils) et limiter la croissance rapide de la consommation électrique que nous connaissons actuellement. En clair, vendre l'électricité à son coût marginal: le consommateur qui se décide pour un équipement doit savoir

qu'il paiera un prix correspondant au coût de la production et de l'équipement supplémentaires qu'il provoque.

A ce prix, les producteurs et les distributeurs amasseront des bénéfices importants. Profits qu'ils pourront utilement affecter à l'abaissement du prix de l'électricité pour les petits consommateurs et pour des groupes d'utilisateurs qui n'ont pas le choix de leur agent énergétique; voire, comme cela se fait aux Etats-Unis, pour financer des investissements favorables aux économies et à une utilisation rationnelle de l'électricité.

Cette tarification n'a rien de révolutionnaire; elle est déjà pratiquée en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, en accord avec les consommateurs et les pouvoirs publics.

En refusant une loi sur l'électricité, les électriciens suisses veulent garder la haute main sur les prix et, comme nous l'avons montré, poursuivre leur politique d'expansion. En réalité leur objectif est d'étendre encore leur monopole et non pas l'intérêt public qui consiste, pour des raisons aussi bien écologiques qu'économiques et d'indépendance nationale, à favoriser une utilisation optimale de l'énergie. La majorité de la Commission fédérale de l'énergie les a suivis dans cette fuite en avant. Mais le Conseil fédéral et le Parlement, en admettant la clause du besoin pour Kaiseraugst, n'ont rien fait d'autre que de leur donner raison. Au prochain choc énergétique ils risquent bien, et les consommateurs avec eux, de s'en mordre les doigts.

A NOS LECTEURS

Aujourd'hui, DP introduit un nouveau système d'adressage, informatisé. Il est possible que des erreurs aient échappé à nos contrôles. Merci de nous les signaler et de ne pas nous en tenir rigueur.